

**UNIVERSITÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION DE LITUANIE
FACULTÉ DE PHILOGIE
DÉPARTEMENT DE PHILOGIE ET DIDACTIQUE FRANÇAISES**

Natalija KOŽUCHOVA

**FONCTIONNEMENT DE L'INTONATION EN FRANÇAIS
ET EN LITUANIEN**

Mémoire

**Directrice du travail:
Dr. maître de conférences Daiva Mickūnaitytė**

Vilnius, 2015

**LIETUVOS EDUKOLOGIJOS UNIVERSITETAS
FILOLOGIJOS FAKULTETAS
PRANCŪZŲ FILOLOGIJOS IR DIDAKTIKOS KATEDRA**

**PRANCŪZŲ IR LIETUVIŲ KALBŲ INTONACIJŲ
FUNKCIONAVIMAS**

Magistro darbas

Magistro darbo autorė
Natalija Kožuchova

Patvirtinu, kad darbas atliktas
savarankiškai, naudojant tik darbe
nurodytus šaltinius

(Parašas, data)

Vadovė doc. dr. Daiva Mickūnaitytė

(Parašas, data)

Vilnius, 2015

TABLE DES MATIERES

AVANT - PROPOS	2
INTRODUCTION.....	3
1. GENESE DU TERME INTONATION	5
2. INTONATION FRANÇAISE.....	5
3. FONCTION DE L'INTONATION.....	9
3.1 Fonction de l'intonation selon Jean-Michel Kalmbach	9
a) Au niveau de l'énoncé.....	9
b) Au niveau de la phrase: opposition thème/propos	10
c) Délimitation des unités syntaxiques	10
d) Délimitation entre les propositions principales et subordonnées.....	10
3.2 Fonction de l'intonation selon P. Léon	11
a) Rôle linguistique général	11
b) Rôle distinctif au niveau de la phrase	12
c) Rôle démarcatif	12
d) Rôle de structuration et de hiérarchisation	12
4. NOTATION DE L'INTONATION FRANÇAISE	14
5. INTONATION: SUBSTANCE, FORME ET FONCTION.....	15
6. AUTRES FACTEURS DE L'INTONATION FRANÇAISE.....	16
7. HABITUDES INTONATIVES	20
8. INTONATION LITUANIENNE	26
9. SYSTÈME DE L'INTONATION LITUANIENNE.....	28
9.1 Styles langagiers en lituanien.....	29
10. INTONATION DE L'ÉNONCÉ.....	30
9.1 Intonation d'une phrase	31
9.1.1 Les fonctions	31
9.1.2 Caractéristiques phonétiques.....	33
9.1.3 Marquage.....	34
11. COMPARAISON DES INTONATIONS EN FRANÇAIS ET EN LITUANIEN	35
CONCLUSION	38
RÉSUMÉ.....	39
BIBLIOGRAPHIE	40
SITOGRAFIE.....	41
ARTICLES.....	41

AVANT – PROPOS

Le but de ce travail est l'étude comparée de l'intonation des langues française et lituanienne. Nous avons utilisé deux méthodes: la méthode descriptive et la méthode comparative. La comparaison nous montre que l'intonation des deux langues n'est pas si différente. Dans les deux langues l'intonation sert à différencier le sens communicatif de la phrase: phrase énonciative, interrogative ou impérative. Les linguistes français et lituaniens définissent l'intonation différemment. En français il y a trois types de l'intonation d'une phrase : le type assertif, le type interrogatif (total et partiel), le type impératif (un ordre). En lituanien il y a aussi trois types d'intonation, mais un peu différents : l'intonation intellectuelle, l'intonation incitée, l'intonation émotionnelle. À l'écrit, l'intonation est indiquée par la ponctuation. Les signes de ponctuation au début ou à la fin d'une phrase rapprochent à la langue parlée et ses pauses. Bien sûr, que c'est la langue orale qui fait voir l'intonation réelle.

INTRODUCTION

Qu'est-ce que c'est que l'intonation ? Chaque chercheur explique ce phénomène différemment, chacun a sa propre théorie. Dans ce travail nous avons observé les théories de l'intonation de la langue française et lituanienne des chercheurs différents, nous les avons comparées et nous avons fait nos conclusions.

En français l'intonation peut être :

- **interrogative** - marquée par une montée de la voix sur la dernière syllabe.
- **énonciative** - marquée par un ton descendant, terminant la phrase ; elle se combine souvent avec une intonation interrogative dans la première partie, si la phrase comprend plusieurs groupes rythmiques.
- **impérative** s'exprime par une courbe descendante plus accentuée.

L'intonation c'est un moyen de la langue parlée, qui est formé et fonctionne dans le stade de l'évolution primitif de la langue. La plus commune définition de l'intonation est fixée dans l'antiquité (la langue latine (intono, intonare – dire à haute voix, parler) – dans les travaux de Platon, d'Aristoxène. Alors on a noté l'universalité de l'intonation, qui maintenant est analysé selon deux aspects différents:

- Fonctionnel – comme un moyen de l'expression du contenu, qui traduit le sens et les nuances des émotions et le style.
- Phonétique-acoustique – comme un complexe des moyens sonores de la langue, qui réunissent les mots dans les phrases, aussi qui décompose une phrase en petits composants courts significatifs – syntagmes.

Chaque syntagme est prononcé avec une certaine intonation, qui est spécifique pour la situation, qui dépend du vouloir de la personne qui parle.

Pourquoi on a choisi ce thème ? En apprenant la langue française on a fait beaucoup d'attention à l'intonation de la langue parlée. Selon les linguistes du XX^{iem} siècle la langue parlée est différente de la langue écrite et la langue orale est plus importante pour les recherches que la langue écrite, alors on a commencé à faire des recherches sur le thème de l'intonation.

Selon P. Delattre: « L'intonation est un des phénomènes prosodiques. Ces phénomènes sont aussi connus sous le nom de traits suprasegmentaux parce qu'ils ne portent pas séparément sur les "segments," les voyelles et les consonnes, mais sur les mots et les groupes de sens. Les autres phénomènes prosodiques sont l'accent (accent final, accent d'insistance), le rythme, la syllabation, et la pause.

Tous ces termes sont subjectifs. Il faut donc comprendre le terme "intonation" comme une notion subjective qui nous permet de distinguer un mode d'expression logique d'un autre (question, commandement, continuation, finalité, etc.) ou une simple attitude émotive d'une autre (surprise, curiosité, impatience, peur, joie, etc.). Ce que nous percevons subjectivement comme une certaine intonation se réalise objectivement par les variations d'un ensemble de traits acoustiques-facteurs irréductibles de la voix: l'intensité, la durée, et la fréquence. » (P. Delattre, 1966)

Bien sûr, les études de l'intonation des langues sont différentes. Ça dépend de la langue, du pays etc. Par exemple, les langues anglaise, russe, française, espagnole sont étudiées très soigneusement. Par contre, les langues moins populaires (parmi lesquelles il y a la langue lituanienne) ne sont pas encore examinées à fond.

L'actualité du travail. L'intonation lituanienne n'est pas suffisamment analysée. Ses fonctions étaient étudiées, mais juste d'une manière générale. On estime aussi que l'étude de l'intonation est très importante en étudiant la langue étrangère.

L'objet de la recherche. L'intonation de la langue française et la langue lituanienne.

L'objectif de la recherche. Décrire et analyser les théories de l'intonation de la langue française et la langue lituanienne. Comparer l'intonation des deux langues, trouver les ressemblances et les différences.

Les tâches de la recherche.

1. Présenter les théories de l'intonation française.
2. Présenter les théories de l'intonation des chercheurs lituaniens.
3. Comparer et analyser les théories des intonations, trouver des ressemblances et des différences.

Les méthodes. On a utilisé deux méthodes : la méthode descriptive et la méthode comparative.

Les sources et la littérature. Les sources principales théoriques sur l'intonation de la langue lituanienne étaient les œuvres et les articles de phonologie des chercheurs lituaniens G. Kundrotas (2009) et A. Pakerys (2003).

Les sources principales sur l'intonation française étaient les œuvres des chercheurs du monde entier : Carton Fernand (1974), Gardes-Tamine Joëlle (1998), Fiodorov Valery (2008), Kalmbach Jean-Michel (2011), Rossi Mario (1999), Pierre Delattre (1966).

1. GENÈSE DU TERME DE L'INTONATION

Tout d'abord l'intonation existe dans toutes les phrases. Pour parler avec l'intonation correcte il faut suivre le contexte. Alors, qu'est-ce que c'est l'intonation ?

«Le terme est créé en 1372, à partir du latin *tonare* qui signifie *tonner, faire retentir*. Par une fausse étymologie avec *tonus* (ton), intonation est à l'origine un terme musical utilisé pour designer l'action d'entonner un air. Ce n'est guère avant le 19^{ème} siècle qu'on l'utilise également pour designer les tons de la parole. A la fin du 18^{ème} siècle, son usage linguistique n'est pas encore habituel. En 1787 dans l'ouvrage *The melody of speaking delineated* de Walker, consacré à l'intonation de l'anglais, on utilise un autre terme. Au 19^{ème} siècle, chez Chateaubriand, le terme *intonation* désigne « les tons de la voix»; il est donc synonyme de musicalité, mélodie; déjà le glissement de sens est manifesté par rapport à la signification originale, mais le terme évolue hors du domaine linguistique, ou dans la sphère du paralinguistique». (M. Rossi, 1999, 14) Cette description est faite dans le livre de M. Rossi *L'intonation, le système du français: description et modélisation*.

La définition de l' «*intonation*» dans le dictionnaire *Larousse* (nom féminin (latin médiéval *intonnare, entonner*, avec l'influence du latin classique *intonare, de tonus, ton*)) comme:

1) Ensemble des inflexions que prend la voix, caractérisé par des variations de hauteur.

2) Phonétique

2.1 Fonctionnement signifiant des variations de la fréquence fondamentale et de la mélodie dans l'énoncé.

2.2 Mouvement musical de la phrase caractérisée par les variations de la hauteur des voyelles.»(2012, p.751).

Dans « Le dictionnaire de notre temps » (1989, p. 345) il y a une définition de l'intonation : « Intonation – ton que l'on prend en parlant ou en lisant ».(1989, p. 345).

Le Grand Robert de la langue française présente trois définitions de l'intonation:

1) „L'intonation est l'action ou manière d'attaquer, d'émettre avec la voix un son musical”.

2) „L'intonation est le ton que quelqu'un prend en parlant, en lisant; ensemble des caractères phonétiques de hauteur d'un énoncé”.

3) „L'intonation est une place obligatoirement attribuée dans certaines langues au ton ou accent de hauteur”. (Le Grand Robert, 2001, 324)

Un dictionnaire de la langue lituanienne donne deux définitions de l'intonation:

- 1) „C'est le ton de la langue, la mélodie, le changement du haussement de la voix et l'abaissement de la voix”.
- 2) „C'est la précision d'intervalle des sons, de leur hauteur, de l'intensité, du timbre.” (<http://dz.lki.lt/search>).

2. INTONATION FRANÇAISE

L'intonation est liée à la ligne musicale de la phrase, la mélodie, et permet de délimiter une phrase phonologique, correspondant sur le plan phonétique à la phrase syntaxique. L'unité intonative est ce que les phonéticiens appellent l'unité de modulation: elle est délimitée par une cadence conclusive et contient un centre intonatif affecté à une syllabe porteuse d'accent. L'unité intonative est suivie d'une pause. Elle peut se subdiviser en groupes intonatifs terminés par un accent, qui ne sont pas, eux, nécessairement suivis d'une pause.

Par exemple:

La petite fille / lit un livre / à l'école.

2.1 Intonation française selon Joëlle Gardes-Tamine

Selon Joëlle Gardes-Tamine (c'est un professeur émérite de rhétorique et poétique à la Sorbonne) «les groupes intonatifs et les groupes accentuels coïncident en français.» (Joëlle Gardes-Tamine, 1998, p.23). Comme l'accent, l'intonation est définie par plusieurs paramètres: l'intensité, la durée, la pause, la mélodie et le niveau. On peut y distinguer des *intonèmes*, qui sont l'analogues des *phonèmes*: *intonème continuatif*, dont la mélodie est située dans l'aigu, et qui présente une légère augmentation de la durée des voyelles, *intonème conclusif*, qui se caractérise par une chute de la mélodie dans le niveau grave et une augmentation de durée beaucoup plus sensible.

« L'intonation assure essentiellement trois types de fonctions:

a) une fonction *modale*: le choix d'une intonation terminale particulière indique souvent à elle seule à quelle catégorie appartient la phrase.

Par exemple:

Une phrase affirmative:  tu sors.

Une phrase exclamative:  tu sors !

Une phrase interrogative: tu sors ?

Une phrase jussive: tu sors.

b) une fonction *d'organisation de l'énoncé* : en premier lieu, l'intonation permet de conférer à un mot ou à un syntagme le statut de phrase (fonction *intégrative*). Ainsi un mot isolé pourra constituer un énoncé complet s'il est accompagné d'une intonation adéquate (d'exclamation, d'appel...). En second lieu, l'intonation permet de segmenter l'énoncé en groupes syntaxiquement bien formés et permet d'indiquer la hiérarchie des éléments de l'énoncé, en particulier en ce qui concerne l'apport plus ou moins nouveau de chacun d'eux, c'est-à-dire ce que l'on appelle *la focalisation*. On opposera d'une manière suivante:

a. *C'est le stylo que j'ai emprunté.*

b. *C'est le stylo (par opposition au crayon) que j'ai emprunté.*

Grâce à l'intonation, dont la mélodie diffère selon le cas et présente en (b.) mais non en (a.) une pause après *stylo*:

a. c'est le stylo que j'ai emprunté

b. c'est le stylo que j'ai emprunté

c) une fonction *expressive* : les intonations expressives, qui constituent un ensemble clos, permettent d'exprimer, par exemple, l'ironie, l'indignation, la joie, etc. On peut donc constater que la prosodie est fondamentale dans l'interprétation des énoncés et qu'il faut lui accorder la même importance qu'aux phonèmes. » (Joëlle Gardes-Tamine, 1998, p. 23-25)

2.2 Intonation française selon Fernand Carton

Fernand Carton a distingué trois plans de l'intonation (Fernand Carton, 1974, p. 91-92) :

1. Plan physiologique
2. Plan acoustique
3. Plan linguistique

Le plan physiologique c'est l'activité des cordes vocales et plus généralement l'ensemble des organes phonatoires qui sont à la base du voisement et des variations de hauteur. « On tente aujourd'hui d'établir le rôle des divers muscles du larynx (électromyographie) et celui de la pression sous-glottique. Mais l'analyse doit être de type multiparamétrique. » (Fernand Carton, 1974, p. 91).

Le plan acoustique n'en consiste pas autant de problèmes en ce qui concerne la mesure physique des paramètres de durée, l'intensité sonore et de fréquence. « Les variations de fréquence sont les principales responsables de la sensation de hauteur mélodique, mais non les seules : si l'un des paramètres acoustiques habituels (la hauteur) est manquant, les autres (intensité, durée, pause etc.) tendent à être renforcés ou à augmenter en nombre. » (Fernand Carton, 1974, p. 92)

Ce qui permet de décrire le système de l'intonation dans le plan linguistique c'est distinction des traits en termes d'unités discrètes. Fernand Carton annonce que grâce à des techniques nouvelles comme la segmentation par porte acoustique, la variation des paramètres en synthèse de la parole ou la reconnaissance des « patrons » grâce à un ordinateur, on peut dégager un certain nombre de traits, dont l'étude devra être menée autrement que celle des traits distinctifs des phonèmes :

- Le trait de *hauteur* (qui est le plus important en français, montée, descente, etc.)
- Le trait de *durée* et d'*intensité* sonore (qui est presque toujours associé à la hauteur)
- Le trait de *courbe mélodique* (peut être concave ou convexe)
- Le trait de *niveau* (ligne) ; on dit aussi *registre* (bande) :

Niveau	registre
4	aigu
3	haut
2	médium
1	grave

« Ce trait paraît, dans plusieurs cas, jouer un rôle complémentaire de celui du changement de direction de la courbe » (Fernand Carton, 1974, p. 92)

En plus, F. Carton explique que pour l'intonation expressive on peut ajouter des registres suraigus (niveau 5) et infra-grave (niveau 0), aussi on peut établir des bandes mélodiques propres à chaque locuteur, délimitées par telle et telle fréquence. Le niveau 2 est la hauteur moyenne de la phrase énonciative normale. Il s'appuie sur l'avis de M. Rossi, qui a défini une procédure pour procéder le niveau (2). M. Rossi dit qu'il

correspond au registre où on se fatigue le moins ; celui qui parle beaucoup, par exemple, un enseignant, a intérêt à bien connaître sa « fondamentale usuelle » ou sa « dynamique de base ».

3. FONCTION DE L'INTONATION

3.1 Fonction de l'intonation selon Jean-Michel Kalmbach

Dans le guide « *Phonétique et prononciation du français pour apprenants finnophones* » (2011, p. 108) de Jean-Michel Kalmbach on présente des fonctions de l'intonation.

a) Au niveau de l'énoncé

L'intonation donne une information sur la manière dont il faut interpréter l'énoncé; il y a ainsi trois types fondamentaux:

- le type **assertif** (de *assertion*);
- le type **interrogatif** (dans les questions);
- le type **impératif** (ordres).

En variant l'intonation, on donne un sens différent à une suite de mots identiques, par exemple la phrase *Tu viendras avec moi* peut être prononcée avec trois intonations différentes:

Tu viendras avec moi.

Tu viendras avec moi?

Tu viendras avec moi!

Nous voyons que l'intonation de *l'interrogation* n'est pas forcément très montante. En fait, il suffit que la mélodie ne descende pas aussi bas en fin de la phrase que dans l'assertion.

1. L'intonation peut à elle seule marquer l'interrogation ou l'ordre. Dans le cas de l'interrogation totale (à laquelle on répond par *oui* ou *non*) avec ordre des mots normal (sans inversion), c'est d'ailleurs uniquement l'intonation qui marque l'interrogation; dans l'écrit, c'est transcrit par un point d'interrogation.

Par exemple:

Tu viens avec moi?

Dans l'interrogation totale avec inversion *Venez-vous avec moi?* ou avec *est-ce que*, on utilise l'intonation descendante normale, car l'interrogation est déjà indiquée par des éléments syntaxiques.

Dans l'interrogation partielle (avec *quand*, *qui*, *qu'est-ce que*, *pourquoi*, etc.), on a aussi un mot qui indique qu'il s'agit d'une question et on a donc en général une intonation descendante. Mais il est toujours possible d'avoir une légère remontée à la fin de la courbe.

2. Dans le cas de l'ordre, il y a d'autres facteurs redondants: la forme du verbe à l'impératif (*sachez vous tenir!* ne peut être qu'un ordre — à cause de *sachez*); il y a aussi dans la prononciation un facteur d'intensité (on prononce «plus fort» pour marquer l'ordre).

3. À l'écrit, l'intonation est indiquée par la ponctuation: virgule, deux-points, et surtout point d'exclamation et point d'interrogation. Mais ces signes de ponctuation ne correspondent bien sûr que de façon imparfaite aux riches nuances de l'intonation. On pourrait d'ailleurs dire d'une certaine manière que l'accentuation et l'intonation sont «la ponctuation de l'oral».

b) Au niveau de la phrase: opposition thème/propos

L'intonation remplit une fonction syntaxique au sens large du terme. Sur la ligne mélodique générale, elle permet de distinguer le *thème* et le *propos* (information donnée et information nouvelle); en général le thème est plus haut, et le propos suit sur une ligne mélodique plus basse.

Par exemple :

La semaine dernière j'étais à Bruxelles.

J'étais à Bruxelles la semaine dernière.

Dans la langue parlée, cette opposition devient systématique dans les constructions disloquées où on place *d'abord* le *propos* et ensuite le thème, et dans ce cas, l'intonation joue un grand rôle pour la compréhension, car la mélodie est très particulière.

Par exemple :

Il est pas mal, ce film.

Il a une belle maison, ton frère

c) Délimitation des unités syntaxiques

L'intonation marque aussi la limite entre les grandes unités syntaxiques de la phrase: est-ce que la phrase continue ou bien est-ce qu'elle s'arrête? Quand la mélodie reste «en l'air», on sait en général que la phrase va continuer, c'est la *suspension*; la suspension s'utilise aussi pour marquer les éléments d'une énumération.

Par exemple:

La semaine dernière, j'étais à Bruxelles, j'ai donné des cours, j'ai vu des collègues et bu de bonnes bières.

Pour faire une vinaigrette, il suffit de peu de choses: huile, vinaigre, sel, poivre.

d) Délimitation entre les propositions principale et subordonnée

L'intonation marque souvent la limite entre *proposition principale* et *proposition subordonnée appositive* (relative ou circonstancielle) ou élément final rajouté et sans valeur essentielle pour la phrase. L'intonation sert à marquer une rupture (on parle de «*parenthèse basse*» ou «*parenthèse haute*»).

La rupture s'utilise notamment pour marquer *l'asyndète* (absence de coordination), forme d'enchaînement très courante en français utilisée par exemple pour indiquer une cause, ou pour marquer une opposition.

Par exemple :

Il ne viendra pas aujourd'hui : les bus font la grève.

Il n'est pas français, il est russe.

3.2 Fonction de l'intonation selon P. Léon

Selon P. Léon en français on distingue les fonctions linguistiques de l'intonation suivantes:

a) Rôle linguistique général

Ce rôle linguistique de l'intonation, et plus largement de la prosodie, est primordial dans les processus de perception. L'enfant qui apprend sa langue, comme d'ailleurs le sujet qui n'entend plus certains phones, utilisent les structures rythmiques pour reconnaître les patrons de la parole spontanée. Ce rôle est souvent absent des études

phonologiques qui ne considèrent parfois que ce qui peut entrer dans leur cadre théorique, (1992,82-86).

b) Rôle distinctif au niveau de la phrase

En français, le rôle phonologique de la mélodie est évident dans l'opposition de types phrastiques *non marqués grammaticalement*. On oppose ainsi l'assertion :

Vous ne dites rien.

à mélodie  montante + descendante.

À la question totale :

Vous ne dites rien?

à mélodie  montante.

À l'injonction:

Vous ne dites rien!

à mélodie  descendante plus abrupte.

Tous ses patrons phonologiques schématisés ici, ont de nombreuses variantes; ainsi la mélodie assertive, appelée également déclarative, peut très bien être tout à fait plate. Dans un énoncé bref, comme *oui*, elle peut n'avoir que la réalisation finale descendante. Bien que fluctuante, selon la syntaxe ou la modalité énonciative, elle est dite *non marquée phonologiquement*, par rapport aux deux autres types intonatifs de base, (1992, 82-86).

c) Rôle démarcatif

La mélodie a un rôle redondant, de pair avec l'accentuation et la pause, pour assurer la démarcation. Mais la mélodie permet en outre de lever certaines ambiguïtés. Ainsi, la fonction adverbiale de *bien*, dans le premier des exemples suivants, est marquée par une mélodie plane, enchainant les deux syntagmes, alors que la fonction adjectivale de *bien* est marquée, dans le second cas par une montée ou une descente mélodique:

C'est bien → ce que vous dites...

C'est bien  *ce que vous dites...* ou *C'est bien*  *ce que vous dites...*
(1992, 82-86).

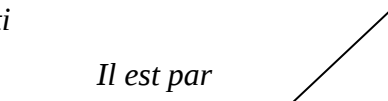
d) Rôle de structuration et de hiérarchisation

L'intonation joue d'abord un rôle de cohésion par la courbe d'enveloppe mélodique constitutive des intonèmes de base, réductible à deux grands types:

a) à contour montant ou b) à contour descendant:

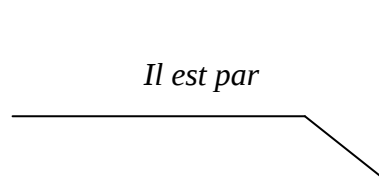
a) *inaccentuée + accentuée*

ti



ti

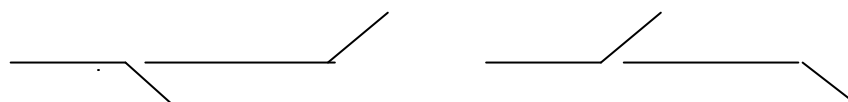
b) *inaccentuée + accentuée*



Sémantiquement l'état isolé, le type a) indique la *continuité* ; le type b) la *finalité*. Mais un processus de structuration *logico-syntaxique*, mis en évidence par Philippe Martin, montre qu'il peut exister une structuration de l'ensemble des énoncés par l'opposition de pente des contours mélodiques à deux degrés d'amplitude (/ et //).

Il y a des *contours internes* marquant la dépendance, du type :

La maison dont vous parlez $\neq$ la maison dont vous parlez.

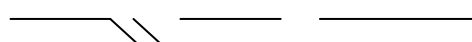


et des contours de structuration phrastique, comme pour les modalités suivantes dont l'intonation est tributaire de l'ordre thème / propos.

Si le propos (fait nouveau) précède le thème (fait dont on parle), on peut avoir :

a) *déclaration* :

Il est arrivé, votre ami, tout à l'heure.



b) *question* :

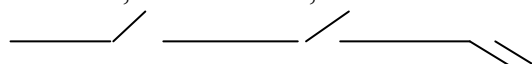
Il est arrivé, votre ami, tout à l'heure ?



Si le thème précède le propos, on peut avoir :

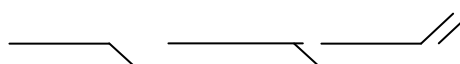
a) *déclaration* :

Votre ami, tout à l'heure, il est arrivé.



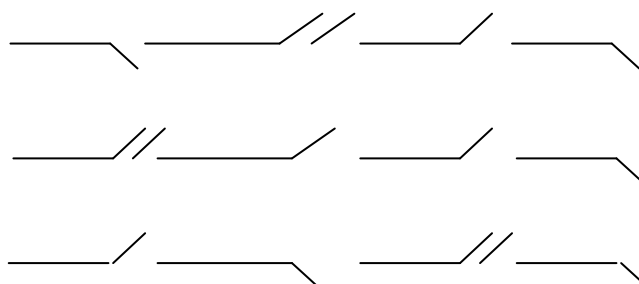
b) *question* :

Votre ami, tout à l'heure, il est arrivé ?



La hiérarchisation des syntagmes d'un même énoncé, comme celui-ci-dessous, peut s'opérer par plusieurs combinaisons de pentes et d'accentuation. Par exemple :

Demain, je vais au théâtre avec Jean et Helene.



(1992, 86-89).

4. NOTATION DE L'INTONATION FRANÇAISE

L'intonation est rarement une donnée simple. Son décodage ne s'opérant pas selon un processus binaire, il ne suffit pas d'user une flèche qui monte, opposée à une flèche qui descend, tout au moins dans un premier temps. On se demande souvent comment noter l'intonation du français. Les considérations qui précèdent ouvrent la voie. La notation doit s'adapter au niveau d'analyse qu'on poursuit. On dispose de la courbe brute fournie par les appareils ; c'est la plus complète, représentant toutes les parties voisées (consonnes sonores et voyelles), mais encore faut-il savoir interpréter la segmentation par rapport à la perception. Quelle différence y a-t-il entre parole et chant ? Une question aussi simple fait généralement hésiter. Il y a divers degrés intermédiaires, mais contrairement au chant, la voix dans la parole ne s'arrête presque jamais sur une note : elle glisse par degrés presque insensible. C'est pourquoi une notation musicale ne serait qu'approximative, elle rendrait le « glissando » de façon trop compliquée ; ce serait déjà une interprétation. Mais au fond, le choix d'une notation dépend de l'usage qu'on veut en faire.

Déjà Meigret (en 1542) notait l'intonation française en niveaux, sur une espèce de portée. On peut utiliser un système de tirets à différents hauteurs entre deux lignes, ou un système de courbes tracées sur des lignes figurant des niveaux (ou des registres). Ce dernier système permet une description structurale qui utilise les traits nous allons employer.

On appelle parfois intonème ce trait qui, se superposant en français à l'accent de groupe, renseigne sur l'état du « procès » et indique en même temps qu'on passe d'une

hiérarchie de syllabes à une autre. Il correspond aux formes « progrédiente » et « terminal ». On le note au moyen de flèches montantes, descendantes ou horizontales.

A un niveau d'abstraction supérieur, on a tenté de réduire les cas d'intonation grammaticale à un intonème montantes, - cas marqué – (inachèvement, dépendance), opposé à un intonème descendant (achèvement, indépendance) :

Ce professeur ↑ disait l'inspecteur ↑ ignore bien des choses. ↓

Ce professeur disait ↑ l'inspecteur ignore bien des choses. ↓

(Carton, 1974, 96-98)

5. INTONATION: SUBSTANCE, FORME ET FONCTIONS

Dans «Intonation du discours et synthèse de la parole: premiers résultats d'une approche par balises» les auteurs présentent des théories intéressantes. «L'intonation peut être étudiée sous plusieurs angles: celui de sa substance sonore, celui de sa forme, et celui de ses fonction. Au niveau de la substance, l'intonation se manifeste par plusieurs propriétés sonores (changement de hauteur, accentuation, durée, débit, pauses, rythme, prises de souffle, qualité vocale).» Évidemment, chaque langue possède ses propres formes intonatives et soumet leur utilisation à des contraintes syntaxiques. Quand même, universellement, l'intonation a d'abord une fonction communicative: c'est un moyen linguistique pour transmettre l'information.

Quand le locuteur énonce un message, cette activité exige l'utilisation de certaines formes intonatives. «La réalisation des formes intonatives suppose à son tour des changements de hauteur et de force phonatoire situés à des points précis de la chaîne syllabique. L'expression d'une fonction pragmatique de nature prosodique entraîne ainsi l'activation d'une ou plusieurs formes intonatives précises dans une constellation prosodique donnée.» (Mertens, Auchlin, Goldman, Grobet, Gaudinat, 2001, 190).

Valery Fiodorov dans son œuvre «La phonétique théorique de la langue française » mentionne aussi les fonctions de l'intonation :

1. « L'intonation découpe le discours en unités de sens qui correspondent à des unités syntaxiques: phrases, syntagmes, groupes rythmiques. Elle unit les mots à l'intérieur de ces fragments.
2. L'intonation sert à différencier le sens communicatif de la phrase: phrase énonciative, interrogative ou impérative.

Par exemple :

Tu parles. Tu parles? Tu parles!

3. L'intonation exerce la fonction prédicative. C'est grâce à elle qu'un mot isolé, un groupe de mots ou plusieurs groupes de mots, contenant ou non le prédicat grammatical, reçoivent la valeur de la phrase (d'une unité grammaticale, exprimant une idée achevée). Dans le dialogue – uniquement grâce à l'intonation.

4. L'intonation exprime des émotions: crainte, regret, joie, étonnement, indignation, etc. »(Fiodorov, 2008, 38)

Le mouvement mélodique représente le contour mélodique d'une phrase. Chaque langue se caractérise par ses propres contours mélodiques. D'après les données de P. Delattre le français emploieraient seulement dix intonations de base qui se classent comme suit:

1) finalité, continuation majeure (syntagme non finale de la phrase, continuation mineure (groupe accentué au milieu du syntagme), implication (mot affirmatif ou négatif non final) et commandement réunies en intonations déclaratives;

2) question (totale) et interrogation (partielle) formant les interrogatives;

3) parenthèse et écho (apostrophe) nommés intonations parenthétiques;

4) exclamation formant une exclamative.

6. AUTRES FACTEURS DE L'INTONATION FRANÇAISE

a) Intonation et syntaxe

L'intonation renforce le plus souvent l'organisation syntaxique, comme l'ont souligné un grand nombre d'auteurs. Elle peut même se substituer à la syntaxe.

Pour le français, Monique Léon (1964, 23) a recensé les types syntaxiques, tels que groupes nominaux, verbaux, pronominaux, etc. Sa classification fait apparaître le rôle de cohésion joué par la syntaxe au niveau du syntagme et le rôle de *hiérarchisation* dans les différents types de modalités phrastiques.

Michel Martins-Baltar a étudié les différentes fonctions syntaxiques et segmentatrices de l'intonation, dans la perspective des *actes de parole*. Philippe Martin (2009, 21) a synthétisé l'essentiel des théories qu'il a formalisées sur les relations logico-syntaxiques du système de l'intonation française.

L'observation de la réalité concrète montre que la vérité est des deux côtés, sans compter tout ce que la variation phonostylistique incessante apporte de modification aux patrons mélodiques de la base. Or, sur ces problèmes, les générativistes restent souvent fort éloignés de la réalité, même si un certain nombre de modèles intéressants ont été produits par les chercheurs.

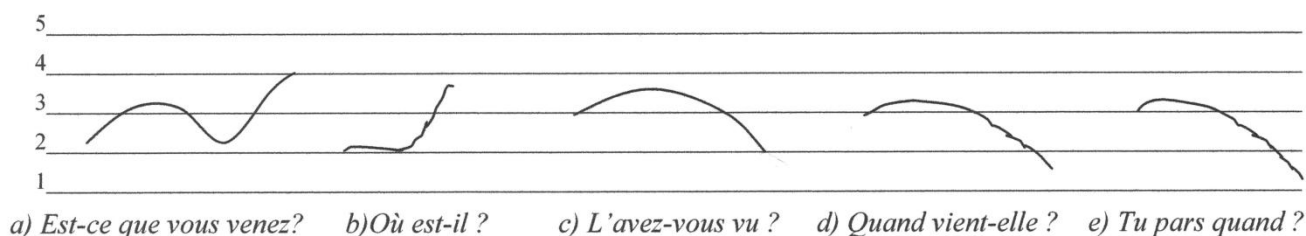
D'une manière générale, il semble bien, que l'intonation fonctionne en raison inverse de la grammaticalité du discours, dans la parole spontanée. Moins le message est structuré par la syntaxe, plus l'intonation doit prendre le relais du sens. Cette hypothèse est maintenant confirmée par les travaux de Geneviève Caelen-Haumont (1991).

C'est en outre lorsque l'intonation contredit le sens donné par le lexique ou la syntaxe qu'elle remplit l'un de ses rôles phonostylistiques les plus nets. *Mais vous êtes intelligent!* Peut très bien avoir une intonation ironique signifiant le contraire, (P. Léon, 1992, 99).

b) Le jeu de l'intonation et de la grammaire

L'intonation renforce souvent le sens d'un énoncé, en soulignant l'inversion syntaxique ou la marque lexicale interrogative. L'intonation a alors un rôle *redondant*, puisque la question est déjà indiquée grammaticalement. Si la voix monte, c'est qu'on insiste (les exemples *a* et *b*).

Mais le plus souvent, on a une mélodie non marquée phonologiquement, celle de l'énoncé déclaratif. On se contente alors de la seule marque grammaticale (les exemples *c* et *d*). Souvent lorsque la phrase commence par un mot interrogatif, la tangente mélodique est alors descendante (les exemples *d* et *e*). Mais on note souvent, dans ce dernier cas, une attaque plus élevée, au niveau 3.



Le même jeu sémantique se produit pour la modalité de *l'ordre*. Si la syntaxe est déjà marquée par la forme grammaticale de l'impératif, l'intonation peut prendre la mélodie neutre de la phrase déclarative. Pour être poli, on pourra même dire : *Passez-moi*

le sel, avec une intonation légèrement montante, qu'on interprétera comme une question déguisée, (P. Léon, 1992, 101).

c) Rôle phonostylistique de l'intonation

Le rôle phonostylistique de l'intonation est double, indice ou signal. Comme indice, l'intonation va révéler, par exemple, un trouble émotif ou une panure régionale. Il s'agira de la fonction *identificatrice*. Comme *signal*, l'intonation est volonté de produire in effet par des moyens inscrits dans le code prosodique. On aura à la fonction *impressive*, (P. Léon, 1992. 101).

d) Fonction identificatrice de l'intonation

a) Dialectale

L'intonation est généralement une des traces les plus tenaces lorsqu'on tente de passer d'un système linguistique à un autre. Chaque parler français de France, de Belgique, de Suisse ou du Canada, a des caractéristiques intonatives propres. Ainsi la mélodie de la Provence se marque-t-elle par un registre d'une étendue moindre mais avec une ligne mélodique plus modulée que celle du français standard. Une des raisons de cette modulation provençale provient du fait que, dans les groupes de continuité, la montée sur la syllabe accentuée est suivie d'une chute de ton sur le E caduc final prononcé.

b) Sociolectale

Les groupes sociaux sont également souvent identifiables par leur intonation. Pierre Guiraud (1965) oppose ainsi qu'il appelle d'un terme bien méprisant l'accent « crapuleux » de Paris, avec montée intonative et allongement sur l'avant-dernière syllabe : *i s'est barré l'salud*.

c) Émotion

L'émotion primaire, spontanée, est « désordre physiologique », comme l'ont constaté tous les psychologues. Elle réagit sur le sphincter glottique et modifie en conséquence l'intonation. La joie, par exemple, se manifeste par une intonation haute, ondulée, à tempo rapide alors que la courbe mélodique de la plainte est plane, plus basse et à tempo ralenti. Il se construit ainsi, par motivation directe, un symbolisme de l'intonation émotive.

D'une manière générale, de nombreux paramètres non linguistiques tels que l'intensité, le tempo, le débit, les contractions vocales, le souffle, etc., s'ajoutent à la mélodie.

Les émotions très intenses ou les troubles pathologiques peuvent bouleverser complètement la courbe mélodique et entraver la compréhension du message référentiel. De même lorsque des éléments extralinguistiques comme un rire ou des sanglots incontrôlés surviennent, (P. Léon, 1992, 102).

e) Fonction expressive de l'intonation

Lorsque les émotions sont contrôlées, elles deviennent des attitudes dont les nuances se surimposent au message référentiel. P. Passy en fournit quelques exemples, en notant les divers effets obtenus par les variations de niveaux de courbes et de pente. Il note : « Une interjection comme ah! Prononcée avec une montée faible, indique curiosité, intérêt ; avec une montée forte, étonnement ».

P. Passy donne l'exemple du mot *oui*, en indiquant par un crochet — s'il s'agit d'un registre bas ou haut — et par des barres obliques la direction de la mélodie. « Ainsi, dit-il, le mot *oui*, prononcé avec diverses intonations, peut prendre les sens suivants :

Oui \		[C'est mon avis]
Oui \\\		[J'affirme cela]
Oui /		[Est-ce vrai ?]
Oui /	montée forte	[Pas possible !]
Oui ∨		[C'est possible mais j'en doute]
Oui ∧		[C'est bien clair]
Oui /∨		[sans doute, au premier abord ; mais...]. »

Bien qu'extrêmement limitée, l'étude de P. Passy était déjà une excellente analyse phonostylistique des possibilités de l'intonation, elle n'a malheureusement guère eu de continuateurs. Un système de traits uniquement mélodiques, comme celui de Passy, est trop simple pour exprimer à la fois le *sens*, codé en langue, et la *signification* résultant de l'émotion ou de l'attitude, révélateurs du sujet d'énonciation, (P. Léon, 1992, 115).

f) Acquisition et perte de l'intonation

« Crystal et Bhatt constatent que les recherches sur l'acquisition et la perte du langage ont été presque totalement consacrées aux aspects phonématiques. Les études prosodiques sur le sujet sont rares et fragmentaires. Philippe Theunissen a montré que les enfants utilisent une mélodie montante pour exprimer un désir, une mélodie montante-descendante (exclamative) pour se référer à leurs jouets et à ce qu'ils aiment et une mélodie descendante, dans le calme, pour nommer les choses qui les entourent. Crystal soutient que l'enfant acquiert hiérarchiquement et peu à peu les éléments du système prosodique.

L'intonation se structure avant la mise en place du système phonématique. C'est l'intonation aussi qui se maintient le plus longtemps dans les cas de perte du langage. L'étude de Bhatt montre les corrélations entre différents types d'aphasies et l'intonation des malades et prouve l'existence de compensations prosodiques pour pallier les désintégrations phonématiques. » (P. Léon, 1992, 116).

7. HABITUDES INTONATIVES

a) Intonation syllabique et de groupe rythmique

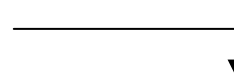
L'intonation syllabique est stable en français, pour les *voyelles inaccentuées*. Chaque syllabe, considérée séparément est dite sur une note soutenue. A l'intérieur d'une *syllabe accentuée* française, le ton monte ↑ ou descend ↓ d'une manière nette.

Le groupe rythmique est une unité typiquement française, l'accent étant toujours à la finale donne une courbe très caractéristique qu'on peut considérer d'un point de vue correctif comme *plate* sur la syllabe accentuée :

courbe montante



courbe descendante



Au contraire, dans la plupart des langues, l'accent étant lexical et non syntaxique, comme en français, les groupes sémantiques ont une allure très différente, qui peut avoir la forme de vague ou d'une montée en escalier. (P. et M. Léon, 1975, 21).

b) Eléments mélodiques des phrases énonciatives, interrogatives et impératives

Les éléments mélodiques de la phrase énonciative sont :

a) Division :

On peut présenter la phrase comme divisée en deux parties : une *sorte de question*, à la fin de laquelle se trouve le sommet de hauteur, suivi d'une sorte de réponse qui complète la première partie.

Exemple : *Elle est arrivée ce matin.*

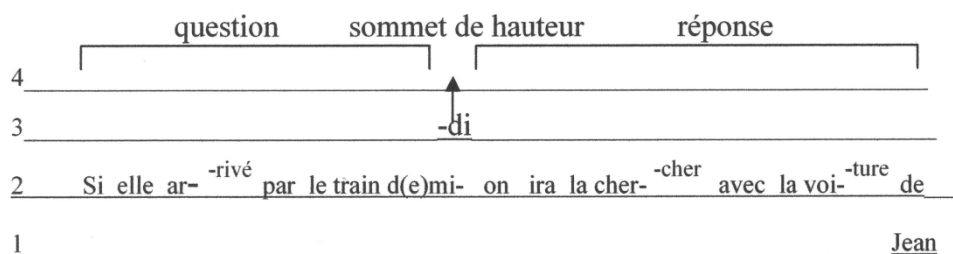
Question : *Elle est arrivée* (quand?). (La note la plus haute est à la fin de ce groupe).

Réponse : *Ce matin.* (Partie descendante)

b) Organisation des groupes dans la phrase énonciative :

Le sommet de hauteur serait une sorte de charnière autour de laquelle s'articulent les groupes. Jusqu'au sommet de hauteur, les groupes montent les uns par rapport aux autres, après le sommet de hauteur, ils descendent les uns par rapport aux autres le plus souvent.

Exemple : *Si elle arrive par le train de midi, on ira la chercher avec la voiture de Jean.*



Une chute importante existe toujours après le sommet de hauteur et parfois entre l'avant- dernière syllabe et la dernière.

- La phrase peut n'avoir qu'un **seul groupe rythmique**. S'il ne contient pas de mot important, son intonation est descendante.

Exemple : *Je n(e) sais pas.*

- Une phrase courte peut comporter un groupe rythmique secondaire.
C'est le mot le plus important qui porte alors le sommet de hauteur.

Exemple : *Sa voisine est partie.*

- La phrase peut avoir **deux groupes rythmiques** nettement

définis. Dans ce cas, il n'y a pas le choix, le sommet de hauteur se trouve forcément à la fin du premier.

Exemple : *Je n(e) sais pas / c(e) qu'il faut faire.*

- La phrase peut avoir **trois groupes ou plus**.

Exemple : *Je n(e) sais pas / c(e) qu'il faut faire / pour lui être agréable.*

On a le choix entre le sommet de hauteur à la fin du premier groupe ou à la fin du deuxième.

c) *L'incise :*

L'incise est généralement un groupe explicatif, qui ne modifie pas la mélodie des autres éléments intonatifs. Exemple, la phrase :

4 _____
 3 _____ frère _____
 2 Mon _____ va partir pour les États- _____
 1 _____ -Unis _____

devient, avec une incise :

4 _____
 3 _____ frère _____
 2 Mon _____ va partir pour les États- _____
 1 _____ celui qui est marié _____ -Unis _____

Si on inverse par exemple, le complément d'objet indirect et le complément circonstanciel de lieu, l'ordre n'est plus normal. Dans ce cas, le complément circonstanciel de lieu est dit sur un ton plus bas, comme une incise.

Phrase interrogative

Il faut noter que la phrase interrogative ne monte pas toujours à la fin. En effet, pour qu'elle monte à la fin, il faut que la phrase réunisse deux conditions. D'abord qu'elle soit courte, ensuite qu'elle ait la forme affirmative.

L'intonation de la phrase interrogative varie selon le mode d'interrogation.

a) forme affirmative

- courte :

4 _____ -ma ?
 3 Tu vas au ciné-
 2 _____
 1 _____

- longue :

4 _____ -ma
 3 Tu va au ciné-
 2 _____ lundi pro- -chain avec tes amis d(e) Bor- -deau ?
 1 _____

La question porte forcément sur le groupe 1 ou le groupe 2, sinon la phrase aurait une syntaxe différente, ainsi, dans l'exemple suivant :

C'est avec tes amis de Bordeaux que tu va au cinéma lundi prochain ? Le sommet de hauteur est plus haut que pour une phrase énonciative, et c'est là une des différences importantes entre les deux types de phrases. Il est, soit sur le mot *cinéma*, soit sur le mot *prochain*.

Il est à noter que la finale remonte légèrement, alors que dans la phrase énonciative elle tombe. C'est la deuxième différence entre les deux types de phrases, énonciative et interrogative.

b) forme avec inversion :

Le sommet de hauteur est à la fin de l'inversion ; la finale est légèrement montante :

4 _____ -elle _____
 3 _____ Est- _____ chez^{vous?} _____
 2 _____
 1 _____

c) forme avec mot interrogatif :

- *Adverbe* : le sommet de hauteur est sur l'adverbe et la finale monte légèrement :

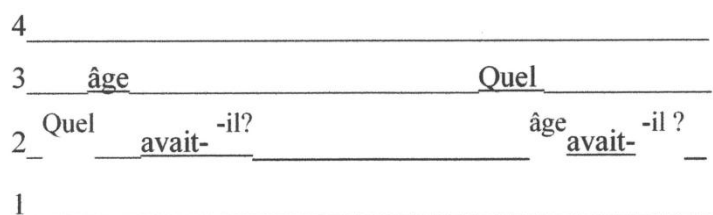
4 _____ Où _____
 3 _____ l'avez-vous^{vu} _____
 2 _____ la première^{fois?} _____
 1 _____

- *Pronom* : le schéma mélodique est semblable à celui de l'adverbe :

Qui (4) vous a raconté(3) cette histoire (2/3) ?

- *Adjectif* : l'adjectif dépend du nom qu'il accompagne. C'est celui-ci qui porte le sommet de hauteur ; l'adjectif interrogatif peut porter aussi le sommet de hauteur,

mais il n'y a jamais plus d'un demi-niveau de différence entre les deux mots.

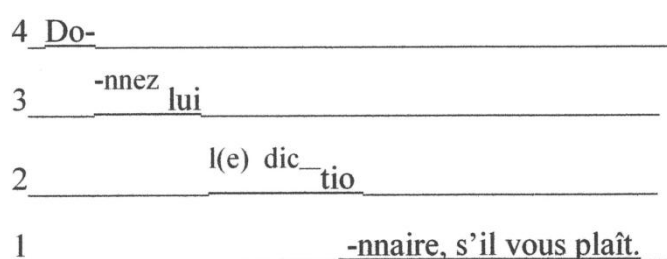


- *Locutions interrogatives* : *est-ce que* et *qu'est-ce que*. Le sommet de hauteur est sur la locution interrogative : il peut aussi être sur *est*.

En conclusion nous pouvons dire que le sommet de hauteur de la phrase interrogative peut toujours être sur le mot qui porte l'interrogation et il est plus haut que le sommet de hauteur d'une phrase énonciative. Nous pouvons constater aussi que la finale d'une interrogative, dont la courbe générale descend, est légèrement montante sur la dernière voyelle du groupe final, pour peu que l'on insiste sur la question.

Phrase impérative :

Elle exprime un ordre et descend depuis la première syllabe du verbe (niveau 4) jusqu'à la fin de la phrase, en escalier (niveau 1) :



Si la phrase contient plusieurs ordres, chaque groupe peut être considéré comme une impérative isolée, ou bien l'ensemble peut être considéré comme une énonciative, (P. et M. Léon, 1975, 23).

Intonation phonémique et intonation expressive

L'étude sur l'intonation qui vient d'être présentée s'est référée à des phrases dites sur un ton normal, neutre, objectif, afin de mettre en relief ce qui différencie une phrase de tel ou tel type en français, d'une phrase du même type dans une autre langue.

Il convient de bien faire noter que l'intonation française n'a pas de valeur lexicale démarcative. Elle ne délimite pas les mots, mais établit des relations entre les groupes sémantiques - tout en leur transmettant une information générale (interrogation, commandement, etc.). Si le travail n'est plus fait dans ce sens, on peut avoir obtenu beaucoup de progrès en articulation et pourtant entendre des phrases absolument

inintelligibles à cause d'une mauvaise intonation. (P. et M. Léon, 1975, 24).

Les études actuelles sur **l'intonation expressive** sont peu nombreuses. Un bon acteur peut dire : « *Il pleut aujourd'hui* » de dix ou quinze façons différentes. Indépendamment des différences qui peuvent tenir à la personnalité du sujet parlant, une phrase peut être dite d'une voix grave, moyenne, haute, aiguë, suraiguë, suivant les circonstances et les dispositions, selon par exemple qu'on exprime la tristesse, la tendresse, la colère, l'ironie, le sarcasme... Les différences de hauteur des phrases sont évidentes, quoique difficiles à cataloguer et à ramener à des règles.

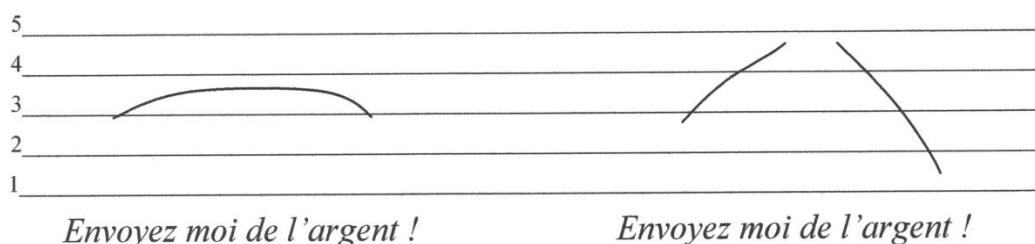
Raimu, dans *Gribouille* (film de Marc Allégret, 1937), s'emporte avec la véhémence célèbre en disant : « *Prends garde, un de ces jours tu vas me faire faire une bêtise!* » Mais quand il répète mot pour mot au tribunal, il en modifie totalement l'implication (gronderie affectueuse) : la première phrase est dite avec une courbe mélodique à pente abrupte, brusques écarts, pauses, la seconde avec des modulations plus hautes, de faibles écarts, pas de pause. C'est un bon exemple d'opposition entre deux types expressifs.

D'après P. Léon peuvent être distinctif :

- Le registre intonatif ;
- La largeur dans laquelle s'inscrit l'ensemble de la courbe intonative ;
- La forme de la courbe.

Il faut tenir compte, non seulement de la ligne mélodique brute, mais aussi de la durée, de l'intensité acoustique, de l'articulation, des pauses, des variations du tempo, etc. A un même contour intonatif peuvent correspondre plusieurs sens différents.

Une modification de *l'ensemble* de la courbe intonative caractériserait surtout la fonction identificatrice des émotions et du caractère. On connaît l'histoire du télégramme envoyé par un fils en goguette et qui n'a plus le sou : « *Envoyez-moi de* » : la maman est apitoyée parce qu'elle le sent en détresse, le père refuse de le secourir parce qu'il trouve un texte un ton comminatoire qui lui déplaît. Ils se lisent chacun avec une courbe intonative très différente ! La raideur croît avec le degré d'irritation. Une modification d'une *partie* de la courbe caractériserait surtout la fonction impressive. Si l'intonation de « *Il ne viendra plus* » comporte une sorte de petit crochet final, une nuance s'ajoute au sens ordinaire : « *il est trop tard* ».



Le locuteur suggère quelque chose sans le dire expressément : c'est. On ne dit pas bonjour de la même façon selon qu'on implique « *monsieur* » ou « *mon vieux* ». P. Léon estime que le passage en un seul point au niveau 5 (accompagné d'une intensité accrue) suffit à rendre *exclamatif* un énoncé : ainsi chacune des syllabes dans « *il va partir* » peut monter jusqu'au suraigu.

La *parenthèse* consiste en un décalage vers le registre bas d'une partie de la séquence. Ce procédé est parfois *impressif*, c.-à-d. destiné à produire certains effets.

Dans *L'Epervier de Maheux*, Jean Carrière use abondamment de l'étagement tonal :

« *Le pasteur avait fait son entrée... (mais comment diable s'appelle-t-il ? Quelque chose comme M Barthélemy, ce qui est tout de même assez chic pour un pasteur)... son entrée vers une heure de l'après-midi* »

Chacun de nous peut observer dans son propre débit ou dans celui de ses interlocuteurs des changements de *registre*. Marcel Proust dit de son personnage de Swann : « Quand il parlait de choses sérieuses, quand il employait une expression qui semblait impliquer une opinion sur un sujet important, il avait soin de l'isoler dans une intonation spéciale... comme s'il avait mise entre guillemets ». C'est que J. Renard appelle « parler en italiques ».

L'énoncé d'une chose gaie, drôle, pittoresque, se fait sur un ton élevé ; l'énoncé d'une chose sérieuse, grave, triste, conduit à baisser le ton. Le Bergotte de Marcel Proust avait, dit l'auteur « quelque chose d'affaibli et d'expirant à la fin d'une phrase triste ». J. Renard note en écoutant le discours de Rostand à l'Académie : « Pour parler de son père, sa voix descend à une profondeur de cave », (F. Carton, 1974, 96).

8. INTONATION LITUANIENNE

Nous pouvons trouver les premières références à l'intonation lituanienne au début du XX^e siècle chez J. Jablonskis et M. Durys. Ce sont leurs livres où l'intonation est présentée comme l'aspect fonctionnel ou syntaxique. En ce qui concerne la phonétique, on décrit les indices de l'intonation, comme le changement de la voix (le ton). Le même rapport à ce phénomène de la langue est resté plus tard non seulement dans les manuels et dans «La grammaire de la langue lituanienne» (1976), mais aussi dans «La grammaire de

la langue lituanienne contemporaine» (1994), où l'intonation est décrite seulement comme le moyen auxiliaire des relations syntaxiques dans les phrases de types différents.

L'intonation c'est un élément des moyens de sonore de la langue, qui est comprise comme des universaux de la linguistique: leurs caractéristiques se manifestent dans tous les recherches des langues. L'intonation c'est un objet des recherches des différentes branches des sciences comme la psychologie, la psycholinguistique, la physique (l'acoustique), la médecine, la philologie (la littérature, la linguistique, la phonétique, le syntaxique, lephono sémantique, la phonostylistique), la rhétorique etc. Tout récemment on a commencé à analyser l'intonation dans la linguistique des textes. Les dernières décennies on essaie de généraliser les résultats des analyses de l'intonation des quelques langues en branche spéciale de la science – l'*intonologie*.

L'intonation c'est un moyen de la langue parlée, qui est formé et fonctionne dans le stade de l'évolution primitif de la langue. La plus commune définition de l'intonation est fixée dans l'antiquité (la langue latine (intono, intonare – dire à haute voix, parler) – dans les travaux de Platon, d'Aristoksen. Alors maintenant l'intonation est analysée de deux aspects différents:

- Fonctionnel – comme un moyen de l'expression du contenu, qui traduit le sens et les nuances des émotions et le style.
- Phonétique-acoustique – comme un complexe des moyens de sonore de la langue, qui réunisse les mots dans les phrases, aussi qui décompose une phrase en petits courts composants significatifs – syntagmes.

Chaque syntagme est prononcé avec une certaine intonation, qui est spécifique pour la situation, qui dépend du vouloir de la personne qui parle.

Ce sont les critiques littéraires, les linguistes et les représentants de la science de communication qui analysent l'intonation de la langue lituanienne. Les critiques littéraires comprennent la grande importance de l'intonation dans la structure de la littérature (surtout la poésie), ils font beaucoup d'attention à ses fonctions esthétiques et expressives. En même temps ils approfondissent la compréhension de l'intonation, ses manières d'expression.

La science de rhétorique fait autant d'attention à l'intonation, pourtant les chercheurs étudient l'intonation en pratique. Le plus souvent les critiques littéraires décrivent l'intonation comme le phénomène paralinguistique.

Les études de l'intonation lituanienne ont été faites et on a constaté qu'on peut distinguer l'intonation de la langue lituanienne de cette façon (Gintautas Kundrotas, 2009, p.39):

- a) Seulement le centre de l'intonation (où le syntagme est monosyllabe).

Par exemple:

Taip. Ne. Jis. Jie.

- b) Où le centre de l'intonation est au début du syntagme.

Par exemple:

Jis mokosi universitete.

- c) Où le centre de l'intonation est au milieu du syntagme.

Par exemple:

Jis mokosi universitete.

- d) Où le centre de l'intonation est à la fin du syntagme.

Par exemple:

Jis mokosi universitete.

9. SYSTÈME DE L'INTONATION LITUANNIENNE

Les plus importantes caractéristiques de l'intonation sont: *la musique vocale* – l'élévation ou l'abaissement, le renforcement ou l'affaiblissement de la voix, les pauses entre les mots et les alliances de mots, le rythme et le timbre. La phrase au niveau intonatif forme quatre stades de hauteur de la voix: la montée, l'accent logique, le sommet et la descente.

Pour l'intonation lituanienne les types de phrases sont très importants comme dans la langue française. Le lituanien a les mêmes 4 types de phrases. Ce sont: la phrase énonciative, la phrase interrogative, la phrase impérative et la phrase exclamative.

La phrase énonciative. Elle exprime une idée et finit par un point. L'intonation monte au début de la phrase et à la fin de la phrase l'intonation descend. Chaque phrase de ce type a une pause à la fin. C'est une caractéristique d'un monologue. Les phrases énonciatives peuvent être positives ou négatives.

La phrase interrogative. Elle pose une question et se termine par un point d'interrogation. L'intonation est montante à la fin de la phrase. Très souvent ce type de phrase est utilisé dans les dialogues. Le mot interrogatif est accentué.

La phrase impérative. On exprime un ordre, une interdiction, un conseil, une demande, une invitation, un désir ou un souhait. Elle n'a pas de sujet. L'intonation peut être montante ou descendante. Ce type de phrase peut être divisé en phrase impérative et en phrase optative.

La phrase exclamative. Elle exprime des sentiments: la joie, la surprise, la peur et se termine par un point d'exclamation. L'intonation est montante à la fin de la phrase. Ce type de phrase est utilisé dans la littérature ou dans les textes de communication sociale et politique.

9.1 Styles langagiers en lituanien

Comme les fonctions de l'intonation, les styles langagiers sont aussi très importants dans la langue et surtout pour l'intonation de la langue. Chaque style a ses intonations particulières. Dans le lituanien il existe 5 styles langagiers: le style parlé, le style littéraire, le style fonctionnel scientifique, le style des journaux, le style administratif.

- **Style parlé.** On utilise ce style dans la vie quotidienne – à la maison, dans la rue, au magasin, avec des amis etc. La forme typique de la communication est le dialogue. Les caractéristiques principales propres à ce style – la simplicité, la précision, la subjectivité, l'affectivité. Il y a beaucoup d'ellipses, de métaphores, d'interjections, etc. L'intonation dans ce style est très variée. Chaque phrase peut être dite avec une intonation différente (l'intonation montante ou l'intonation descendante).
- **Style littéraire.** Le but d'emploi de ce style est de toucher les émotions, la raison et l'esprit du lecteur, de l'interlocuteur. Grâce à ce style, l'auteur exprime ses émotions et ses expériences. Les caractéristiques propres à ce style sont – l'expression, l'émotivité, la précision artistique. Ici, la langue a une fonction esthétique. Dans ce style, l'intonation est très importante, elle aide à dire les mots avec l'émotion, souligner quelque chose d'importants. Les phrases peuvent être énonciatives, interrogatives, exclamatives ou impératives. Dans ce style il n'y a pas beaucoup de règles de grammaire ou de la ponctuation. Les plus importantes ici, sont les émotions et l'intonation.

- **Style scientifique.** Le secteur où ce style est employé – les activités de la société scientifique. À l'aide de ce style, on décrit le contenu spéciale: l'expérience humaine, la connaissance de la nature et de la société, de nouvelles données de l'enquête. La langue scientifique est sèche sans émotions et sans images. On affecte le lecteur par le raisonnement, et non par des images artistiques. Il y a aussi beaucoup des mots spécifiques.

Les genres du style scientifique : la thèse, l'article, la monographie, le manuel. Les caractéristiques de ce genre sont: cohérence, la clarté, l'intelligibilité, la perceptibilité, la précision formelle, l'objectivité, la concision.

L'intonation descendante domine dans ce style mais l'intonation montante aussi occupe sa place dans ce style (chaque groupe rythmique est divisé par l'intonation montante).

- **Style sociale et politique.** C'est le style du secteur de la consommation, des mass-médias. Son contenu comprend les thèmes: pertinentes thèmes de la société, les faits divers. Les genres : l'article, le reportage, le feuilleton, le contour, l'essai. L'intonation descendante domine dans ce style.
- **Style officiel.** On emploie ce style dans la correspondance officielle : pour écrire une déclaration, une demande, une annonce, d'autres documents. Les caractéristiques principales sont le standard et le style officiel. Les caractéristiques secondaires sont : la précision, la clarté, la concision, la cohérence. La personnalité, l'émotivité et l'expression n'existent pas dans ce style.

La langue de ce style est très traditionnelle, les formes strictes, les standards. Les mots sont utilisés au sens propre, la terminologie reste le plus souvent professionnelle, les phrases longues, les idiomes. L'intonation descendante domine dans ce style.

10. INTONATION DE L'ÉNONCÉ

L'intonation existe dans toutes les phrases. La seule différence est telle que dans une phrase écrite l'intonation est invisible, quand même dans une phrase parlée l'intonation est toujours momentanée, on peut l'entendre juste au moment du discours.

Grâce au contexte on peut parler avec une intonation correcte. Bien sûr, c'est un locuteur qui choisit l'intonation. Qu'est-ce que c'est l'intonation ? Ce sont les signes de

ponctuation (les virgules, les points, le point d'exclamation, le point d'interrogation etc.), aussi le sens de la phrase est très important. L'intonation dans la syntaxe c'est un moyen de réalisation de l'énoncé. L'intonation de la phrase c'est un complexe des méthodes phonétiques, qui fonctionne ensemble avec une structure syntaxique de la phrase et un modèle du sens.

En plus, les composants de l'intonation peuvent être un accent logique ou un ton de la phrase. Aussi un des composant est un timbre et la durée (le timbre et la durée ne sont pas les plus importants à la syntaxe). Avec le timbre on forme des cas stylistiques et modaux.

Un des composants problématiques dans l'intonation c'est la pause. Les pauses divisent les phrases, aident distinguer les syntagmes, règlent la structure de la phrase et la mesure de respiration. Les pauses sont importantes en divisant la phrase par des unités sémantiques (par exemple, à la fin d'une phrase). Au milieu d'une phrase, à cause de la pause à la fin, il y a le ton principal, le rythme de l'énoncé ralentit :

Par exemple :



O dabar visi eisime, kur akys mato. Il y a une pause sur une virgule, où l'intonation est montante, mais à la fin d'une phrase l'intonation est descendante.

D'habitude l'intonation dans les phrases lituanienues a trois phases :

1. La voix monte au début de l'énoncé.
2. Le plus haut point de l'intonation au milieu d'une phrase.
3. La descente de l'intonation à la fin de l'énoncé.

Si on parle du texte, on peut dire que les plus grandes pauses sont entre les paragraphes.

10.1 Intonation d'une phrase selon Antanas Pakerys

L'unité minimale de communication est une phrase et cette phrase est exprimée avec une intonation différente.

L'intonation d'une phrase peut être analysée par sa fonction ou par la caractéristique phonétique.

Les anciennes traditions linguistiques ont une caractéristique fonctionnelle d'intonation. Il faut dire aussi que la langue lituanienne est analysée par le principe fonctionnel.

10.1.1 Les fonctions

« L'intonation a un lien étroit avec la structure syntaxique et sémantique d'une phrase. Souvent l'intonation est le seul moyen d'expressions de contenu, c'est pourquoi la branche de science phonétique est souvent appelée *la phonétique syntaxique*.

Selon le but d'énonciation l'intonation d'une phrase peut être définie comme :

- a) l'intonation intellectuelle.
- b) l'intonation incitée
- c) l'intonation émotionnelle » (A. Pakerys, 2003, p. 232)

Par rapport à l'intonation intellectuelle, l'intonation d'une phrase peut être affirmative ou interrogative. L'intonation affirmative donne de l'information quelconque, constate un fait. L'intonation interrogative demande de l'information d'interlocuteur. L'intonation se distingue surtout dans des phrases affirmatives et interrogatives, qui ont la même structure syntaxique et grammaticale. Les phrases interrogatives avec les mots interrogatifs peuvent être exprimées à la même façon comme les phrases affirmatives.

Par rapport à l'incitée l'intonation d'une phrase peut être incitée ou non-incitée. La majorité des phrases se prononcent avec une intonation sans incitations. On utilise l'intonation incitée pour encourager à faire quelque chose, pour que les parties de communication effectuent une action quelconque. L'intonation incitée n'est pas obligatoire si dans des phrases ce sont les formes grammaticales qui montrent l'incité. Par exemple la phrase «*Skaitykite*». On peut la dire avec l'intonation sans incitations, mais l'intonation incitée sera très importante quand on voudrait exprimer l'incitation avec les mots comme «*Ugnis!*», «*Greičiau!*».

Par rapport aux émotions l'intonation peut être émotionnelle et non-émotionnelle. Habituellement dans la communication officielle on utilise l'intonation non-émotionnelle, mais dans la vie il existe beaucoup de situations quand on traduit les émotions. Sans doute, on peut exprimer l'émotion avec des formes lexicales et grammaticales, mais, le plus souvent, l'intonation émotionnelle s'ajoute. En disant «*Atvažiavo!*», «*Namo!*», «*Pavasaris...*» on montre les émotions avec l'intonation.

« L'intonation d'une petite phrase peut être composée :

- a) l'intonation interrogative «*Neisi?*»
- b) l'intonation incitée (par exemple quand l'enfant ne veut pas aller à la maison la mère demande) «*Neisi?!* »
- c) l'intonation émotionnelle (par exemple quand l'enfant ne veut pas aller à la maison) «*Neisiu!* » » (A. Pakerys, 2003, p. 232)

Tous ces types d'intonation peuvent être divisés en des plus petites catégories. Par exemple l'intonation énonciative peut exprimer l'affirmation ou négation, l'intonation interrogative peut exprimer la question sans une implicite de réponse ou avec une réponse en partie. L'intonation incitée peut avoir des catégories comme la demande ou l'impératif. L'intonation émotionnelle peut exprimer les catégories comme la joie ou la tristesse etc.

En attitude de sens les moyens de l'intonation sont aussi importants, car ils aident d'exprimer les relations entre des composants d'une phrase. Le plus souvent l'intonation met en évidence les relations, exprimées par les formes grammaticales ou par les autres moyens. Par exemple, en liant les mots avec une intonation irrégulière on recevra les phrases avec un sens différent.

Par exemple :

Neperskaitęs | kūrinio pavadinimo nesuprasi.

Neperskaitęs kūrinio | pavadinimo nesuprasi.

Neperskaitęs kūrinio pavadinimo | nesuprasi.

« Le syntagme - c'est un lien étroit entre l'intonation et la signification d'une unité des mots. La phrase peut être composée d'une ou plusieurs syntagmes. L'un mot de syntagme (le plus souvent le dernier mot) est un peu plus souligné, car il est le noyau de syntagme. Tel soulignement d'un mot est appelé *l'accent de syntagme*. » (A. Pakrys, 2003, p. 232)

Parfois un mot dans une phrase est surtout souligné et on appelle ce phénomène *l'accentuation logique* qui aide à exprimer quelque chose spécifique ou nouveau.

Par exemple :

Mes važiuosime namo.

Mes važiuosime namo.

Mes važiuosime namo.

« Parfois l'accentuation logique est appelée l'accentuation *d'une phrase*. L'intonation peut montrer les relations des phrases ou même les relations de la cohérence d'un segment. » (Pakerys Antanas, 2003, p. 233)

10.1.2 Caractéristique phonétique.

Les traits phonétiques de l'intonation d'une phrase sont le ton principal, l'intensité, la durée et le timbre.

Dans la langue lituanienne les phrases et leurs particularités d'intonation ne sont pas bien déterminées. On pense que le trait le plus important de l'intonation d'une phrase est le ton principal et sa modulation. En disant «*Batùkas*», «*Batùkas ?*» on voit que dans la syllabe accentuée le changement du ton commence: avec l'intonation affirmative dans cette phrase l'intonation descend tandis qu'avec l'intonation interrogative le ton augmente.

« À l'intérieure des phrases affirmatives, qui sont faites de plusieurs syntagmes, il y a l'augmentation du ton qui montre que l'expression n'est pas fini.

Les parties de la phrase similaire sont prononcées avec l'intonation énumérable c.à.d. qu'on les prononce avec le même contour de ton «*Praždydo baltos, geltonos, raudonos gėlės*»

La modulation de l'intonation est très liée avec le soulignement de certaines places de la phrase c.à.d. avec des syntagmes et l'accentuation logique. L'intensité se distingue aussi par la catégorie de l'intonation, par exemple, quand on commande de faire quelque chose, l'intonation d'une phrase est plus intensive. En plus, le grand intensivité est un moyen de montrer les émotions les plus expressives.» (Pakerys Antanas, 2003, p. 233)

L'intensité zéro est une pause physique entre des syntagmes ou des phrases. Il existe aussi des pauses psychologiques - quand on a l'illusion d'une pause même quand il n'y a pas de pause physique.

Les pauses physiques ne sont pas pareilles. Les pauses entre des phrases sont plus longues et entre des syntagmes plus brèves.

C'est la durée qui est le plus important indicateur du rythme. On le mesure par le nombre des syllabes prononcées dans un intervalle du temps. Donc il y a des phrases qui sont prononcées brièvement et les autres sont redondantes.

Il faut remarquer les caractéristiques d'une intonation qui sont assez relatives. Il faut toujours observer les autres phrases qui portent les mêmes sons.

Il est facile de marquer l'intonation émotionnelle car elle est présentée par le timbre d'une phrase. On baisse le timbre quand les émotions sont tristes et on l'augmente au moment de joie. En effet, il est parfois difficile à comprendre si le timbre indique l'état psychologique ou est un outil de résolution langagière.

Finalement, on peut remarquer que les intonations se varient à partir de caractéristique complexe à qui il faut bien faire attention. Il existe un accent logique, des pauses, le rythme qui forment l'intonation du langage.

10.1.3 Marquage

On marque l'intonation d'une phrase avec des signes de ponctuation. Cependant, il n'est pas un lien fort entre l'intonation et le signe de ponctuation.

Point. Il montre qu'une phrase doit être prononcée avec l'affirmation, sans interrogation.

Point d'interrogation. Il s'agit d'une intonation interrogative quand il n'y a pas de mots interrogatifs dans une phrase. Les phrases avec des mots interrogatifs sont écrites aussi avec un point d'interrogation, mais l'intonation peut rester affirmative.

Point d'exclamation. Utilisé à la fin d'une phrase il montre l'expression émotionnelle. En général les phrases qui sont finies avec un point d'exclamation sont les phrases stimulantes. Cependant ce n'est pas une règle stricte. Une phrase stimulante peut se finir avec un point.

Points de suspension. Il montre une prétérition, il est utilisé pour exprimer une pensée informelle.

Il est possible de coordonner quelques signes ensembles. (par exemple : ?!, ?..., !... etc.). On utilise ces complexes quand on veut accentuer quelques prononciations possibles au même temps.

Les signes de ponctuation sont utilisés pour distinguer quelque chose. Le point marque les frontières d'une phrase, par contre le point d'exclamation, le point d'interrogation ou les points de suspension peuvent être utilisés au milieu d'une phrase. Les derniers marquent la fin d'une phrase seulement quand il n'y a rien après ou quand une autre phrase est commencée par une lettre majuscule.

La virgule, le tiret, les deux points, le point-virgule etc. aident à grouper des mots et des phrases dans une phrase en mettant en valeur une phrase complexe.

« Les signes de ponctuation au début ou à la fin d'une phrase rapprochent à la langue parlée et ses pauses (physique ou psychologique). Normalement les virgules indiquent des phrases courtes et les autres signes – les phrases longues. Cependant, il est difficile de distinguer les vraies différences entre les signes de courte phrase ou d'une qui est longue. Il faut marquer qu'une pause n'est pas toujours distinguée par des signes de ponctuation. Il existe des phrases comme *Vėly rudens vakarą užėjo kaimynas* où on fait une pause, mais on n'utilise pas de virgule. Il est interdit de mettre une virgule entre un prédicat et un sujet, même si on fait normalement une pause orale. A cause de ces différences entre la langue écrite et la langue parlée, il est difficile d'éviter des erreurs de ponctuation. » (A. Pakerys, 2003, p. 235)

Dans une transcription d'une phrase, on utilise une prime verticale pour une pause courte et deux primes pour une pause longue. Il est conseillé de ne pas utiliser les autres

signes. Quand on veut indiquer l'intonation, on utilise des flèches qui montrent ou qui descendent.

Il est possible d'utiliser une portée pour marquer le ton, l'intensité et la durée des composants d'une phrase. La modulation du ton principal peut être marquée par des primes et des flèches dans une hauteur certaine. En plus, on peut utiliser les mêmes signes pour indiquer l'intensité d'une syllabe ou du son. Les traits plus fins marquent le son faible et les traits plus gros pour le son plus épais. La longueur d'un trait peut également indiquer la durée d'une intonation.

11. COMPARAISON DES INTONATIONS

Tout d'abord dans les deux langues l'intonation sert à différencier le sens communicatif de la phrase: phrase énonciative, interrogative ou impérative.

Le système grammatical, l'ordre des mots strict, l'accent stable influencent l'intonation française et elle ne varie pas si simplement que dans la langue lituanienne.

Toutes les deux langues utilisent beaucoup de pauses,

Les linguistes français et lituaniens définissent l'intonation différemment. En français selon Jean-Michel Kalmbach il y a trois types de l'intonation d'une phrase : le type assertif, le type interrogatif (total et partiel), le type impératif (un ordre). En lituanien selon Antanas Pakerys il y a aussi trois types d'intonation, mais ils se distinguent un peu différemment : l'intonation intellectuelle, l'intonation incitée, l'intonation émotionnelle.

Dans le cas de l'interrogation totale avec ordre des mots sans inversion, c'est l'intonation qui marque l'interrogation; dans l'écrit, c'est transcrit par un point d'interrogation. Dans l'interrogation totale avec inversion ou avec *est-ce que*, on utilise l'intonation descendante normale, car l'interrogation est déjà indiquée par des éléments syntaxiques. Dans l'interrogation partielle, on a aussi un mot qui indique qu'il s'agit d'une question et on a donc en général une intonation descendante. Mais il est toujours possible d'avoir une légère remontée à la fin de la courbe.

Dans le cas de l'ordre, il y a d'autres facteurs : la forme du verbe à l'impératif ne peut être qu'un ordre c'est-à-dire on prononce «plus fort» pour marquer l'ordre.

En lituanien à l'intonation intellectuelle, l'intonation d'une phrase peut être affirmative ou interrogative. L'intonation affirmative donne de l'information quelconque, constante un fait. L'intonation interrogative demande de l'information d'interlocuteur.

L'intonation incitée d'une phrase peut être incitée ou non-incitée. La majorité des phrases se prononcent avec une intonation sans incitations. On utilise l'intonation incitée

pour encourager à faire quelque chose, pour que les parties de communication effectuent une action quelconque. L'intonation incitée n'est pas obligatoire si dans des phrases ce sont les formes grammaticales qui montrent l'incité.

. Habituellement dans la communication officielle on utilise l'intonation non-émotionnelle, mais dans la vie il existe beaucoup de situations quand on traduit les émotions. Sans doute, on peut exprimer l'émotion avec des formes lexicales et grammaticales, mais, le plus souvent, l'intonation émotionnelle s'ajoute.

Il est facile de marquer l'intonation émotionnelle car elle est présentée par le timbre d'une phrase. On baisse le timbre quand les émotions sont tristes et on l'augmente au moment de joie.

À l'écrit, l'intonation est indiquée par la ponctuation: virgule, point, deux-points, points de suspension et surtout point d'exclamation et point d'interrogation. Les signes de ponctuation au début ou à la fin d'une phrase rapprochent à la langue parlée et ses pauses.

En français et en lituanien l'intonation est définie par plusieurs paramètres: l'intensité, la durée, la pause, la mélodie et le niveau.

Fernand Carton distingue l'intonation par des traits différents : le trait de hauteur, le trait de durée, le trait de courbe mélodique, le trait de niveau (registre). Selon lui le trait de l'hauteur est le plus important dans la langue française, en plus la durée d'une phrase est presque toujours associée à la hauteur. Aussi il dit qu'on peut établir des bandes mélodiques propres pour chaque locuteur.

En lituanien on fait beaucoup d'attention à la pause dans un énoncé. On dit qu'il y a trois phases de l'intonation dans les phrases lituaniennes : quand la voix monte au début de l'énoncé, quand le plus haut point de l'intonation est au milieu d'une phrase et quand la descente de l'intonation est à la fin de l'énoncé.

Antanas Pakerys annonce que l'intensité zéro est une pause physique entre des syntagmes ou des phrases. Il dit aussi qu'il existe des pauses psychologiques - quand on a l'illusion d'une pause même quand il n'y a pas de pause physique. Mais les pauses physiques ne sont pas pareilles. Les pauses entre des phrases sont plus longues et les pauses entre des syntagmes sont plus brèves.

CONCLUSION

En explorant l'intonation de la langue française et lituanienne nous n'avons pas trouvé de très grandes distinctions. Dans les deux langues l'intonation est très importante dans la langue parlée. Grâce à l'intonation on peut s'exprimer d'une manière diverse, on peut prononcer la même phrase avec quelques intonations différentes.

L'intonation française a été beaucoup étudiée par plusieurs linguistes, mais l'intonation lituanienne n'était pas explorée suffisamment. C'est pourquoi il y a quelques théories sur l'intonation de la langue française, mais il n'y a que la description de l'intonation de la langue lituanienne.

On peut constater que l'intonation dans deux langues a la même définition : l'intonation est liée à la ligne musicale de la phrase, la mélodie, et permet de délimiter une phrase phonologique, correspondant sur le plan phonétique à la phrase syntaxique. L'intonation est définie par plusieurs paramètres: l'intensité, la durée, la pause, la mélodie et le niveau.

Bien sûr, ce qui est très important dans l'intonation c'est un type de la phrase (interrogative, exclamative, affirmative). À l'écrit, l'intonation est indiquée par la ponctuation: virgule, deux-points, et surtout point d'exclamation et point d'interrogation. Mais on pourrait dire que l'intonation est «la ponctuation de l'oral».

Pour conclure, nous voudrions dire qu'il faut parler d'une manière expressive, pour que l'auditeur soit intéressé de vous écouter. C'est-à-dire qu'il faut utiliser une intonation correcte de chaque phrase : faire des pauses où il est nécessaire, monter la voix ou faire l'inverse – baisser la voix etc.

RÉSUMÉ

Analizuodami lietuvių ir prancūzų kalbos intonacijas mes neradome labai didelių skirtumų tarp jų. Abejose kalbose intonacija yra labai svarbi šnekamojoje kalboje. Intonacijos dėka galima įvairiai išsireikšti, galima tą patį sakinį pasakyti įvairiais būdais.

Prancūzų kalbos intonacija buvo labai daug ištirta lingvistų ir yra labai daug jos teorijų, tačiau lietuvių kalbos intonacija nebuvo taip giliai analizuojama.

Galima teigti, kad lietuvių ir prancūzų kalbų intonacija turi vienodą apibrėžimą: Tariant frazę, sakinyje naudojamos įvairios garsinės priemonės: sintagmos (kalbėjimo takto) kirtis (kartais vadinamas loginiu kirčiu), tono ir (arba) balso stiprumo kritimas sintagmoje, tono ir (arba) balso stiprumo kilimas, bendras tono ir tembro paaukštinimas, pažeminimas, kalbėjimo tempas ir kt.

Taip pat kas yra labai svarbu apibrėžiant intonaciją, tai sakinio tipas (tiesioginis, klausiamasis, šaukiamasis, liepiamasis). Rašytinėje kalboje intonacijai yra labai svarbūs skyrybos ženklai (taškai, kableliai, dvitaškiai, klaustukai, šauktukai).

Pabaigai norėtume pasakyti, kad yra labai svarbu kalbėti su taisyklinga intonacija: padaryti pauzę, kur reikia, pakelti arba nuleisti balsą. Tada klausytojas bus sudomintas Jus klausyti.

BIBLIOGRAPHIE

1. Carton F. 1974 *Introduction à la phonétique du français*. Paris :BORDAS
2. Gardes-Tamine J. 1998 *La grammaire. Phonologie, morphologie, lexicologie*. Paris: Armand Colin
3. Girdenis A. 1981 *Fonologija* Vilnius: Mokslas
4. Fiodorov V. 2008 *Теоретическая фонетика французского языка*. Воронеж: Воронежский государственный университет
5. Kalmbach J.-M. 2011 *Phonétique et prononciation du français pour apprenants finnophones*. Jyväskylä, Suomi: Jyväskylän yliopisto
6. Kundrotas G. 2009 *Lietuvių kalbos intonacija*. Vilnius: Vilniaus pedagoginio universiteto leidykla
7. Kundrotas G. 2004 *Lietuvių kalbos intonacija: teorija ir praktika*. Vilnius: Vilniaus pedagoginio universiteto leidykla
8. Léon M., Léon P. 1975 *Introduction à la phonétique corrective*. Paris: Hachette
9. Léon M. 1964 *Exercices systématiques de prononciation française 1. Fascicule/ Articulation*. Paris: Hachette
10. Léon P. 1992 *Phonétisme et prononciation du français*. Paris: NATHAN
11. Martin P. 2009 *Intonation du français*. Paris: Armand Colin
12. Mertens P., Auchlin A., Goldman J.-P., Grobet A., Gaudinat A. 2001 *Intonation du discours et synthèse de la parole : premiers résultats d'une approche par balises*. Genève: Université de Genève
13. Mickūnaitytė D. 2008 *La phonologie ou la phonétique fonctionnelle*. Vilnius: Vilniaus pedagoginio universiteto leidykla
14. Pakerys A. 2003 *Lietuvių bendrinės kalbos fonetika*. Vilnius: Žara
15. Rey A. 2001 *Le Grand Robert de la langue française*. Paris
16. Rossi M. 1999 *L'intonation, le système du français : description et modélisation*. Paris: Orphys

SITOGRAFIE

1. <http://fr.wikipedia.org/>
2. [http://lietuviukalbairliteratura.lt/sakiniointonacija/?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+LietuviuKalbaIrLiteraturaLt+\(Lietuvi%C5%B3+kalba+ir+literat%C5%ABra\)](http://lietuviukalbairliteratura.lt/sakiniointonacija/?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+LietuviuKalbaIrLiteraturaLt+(Lietuvi%C5%B3+kalba+ir+literat%C5%ABra))
3. <http://www.linguistes.com/phonetique/table.html>

ARTICLES

1. Caelen – Haumont G. 1991 *Linguistic and prosodic features of speaking styles in french text readings*. [consulté le 15 avril 2015]

Prieiga per internetą: http://www.isca-speech.org/archive_open/ppospst/pp91_014.html

2. Delattre P. 1966 *Les Dix Intonations de base du français*. *The French Review*

[consulté le 28 avril 2015]

Prieiga per internetą: <http://mathilde.dargnat.free.fr/INTONALE/article-Delattre1966.pdf>